

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 19 juillet 2018 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Service : Psychiatrie – Unité Pédopsychiatrie
2	LIBELLE DU POSTE : Psychomotricien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Psychiatrie CHAP : 64 PARAGRAPHE : 11 ARTICLE : 21 CODE POSTE : 1765
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : PIRAE - TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le psychomotricien participe en collaboration avec les autres professionnels, à la prise en charge thérapeutique et éducative d'enfants et adolescents présentant des troubles psychiatriques ou de graves difficultés psychologiques. Il élabore un diagnostic et réalise en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Cadre de santé
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Néant
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Travail en équipe pluridisciplinaire Disponibilité
13	ACTIVITES PRINCIPALES : 2.1 Activités de relation et de communication : <ul style="list-style-type: none">- Se porter référent d'un certain nombre de patients ;- Participer à l'élaboration, à la mise en place et au suivi des projets de soin individualisé des enfants et adolescents dans une approche pluridisciplinaire ;- Prendre contact avec les professionnels concernés pour recueillir des informations ;- Participer aux différentes réunions de l'unité ;- Participer aux réunions externes (équipes éducatives, rencontre service social...) ;- Transmettre toute information utile à la prise en charge du patient aux autres professionnels de l'unité ; 2.2 Activités thérapeutiques : <ul style="list-style-type: none">- Réaliser et rédiger des bilans psychomoteurs- Élaborer des projets thérapeutiques.- Rééduquer les troubles de développement psychomoteur au moyen de techniques de relaxation statique et dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique et par des activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination ;- Animer des activités de stimulation et d'éducation psychomotrices ;- Évaluer régulièrement la qualité des pratiques et les résultats des actions de psychomotricité ;- Contribuer au traitement des troubles neuromoteurs ;- Établir des échanges constructifs avec la famille et les professionnels ;- Élaborer des comptes rendus et des évaluations psychomotrices ; 2.3 Activité de gestion : <ul style="list-style-type: none">- Tenir à jour les dossiers de soin ;- Participer à la quantification et au relevé de son activité ;- Participer à l'élaboration du rapport d'activité.- Gérer et vérifier le matériel mis à sa disposition dans le cadre de ses prises en charge.

14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer à l'élaboration du projet de service de l'unité. - Participer aux formations proposées - Accueillir et faciliter l'intégration des nouveaux professionnels et des stagiaires
----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Psychomotriciens
16	SPECIALITE SOUHAITABLE:

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Actualisation régulière de ses compétences		X	
	Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées, à l'évolution des connaissances et des techniques		X	
	Engagement personnel		X	
	Aisance relationnelle			X
	Aptitude à l'accueil, à l'écoute et à la courtoisie envers les usagers			X
	Techniques de communication			X
	Capacité à analyser et à synthétiser des informations			X
	Maîtrise des techniques liées à son domaine d'activité			X
	Rigueur méthodologique et organisationnelle		X	
	Aptitude à travailler en équipe; esprit d'équipe			X
	Intégrité éthique et déontologie		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Néant
----	----------------------------------------------

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS400
----	--------------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans.
----	------------------------------------------------------

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :